

si ya possibilité de résider en france pour mon mari

Par souma, le 10/10/2011 à 16:32

je suis d'une nationalité algérienne, j'ai eu ma carte de séjour depuis un an et j'attends le renouvellement alors je réside régulièrement en France.....ma question concerne mon mari qui vie en Algérie ...son père a participé dans la guerre mondiale dans l'armé français il a une carte qui preuve ça participation

je voulais savoir es ce que son fils (mon mari) a le droit d'avoir un titre de séjour ou bien la nationalité française avec cette carte.....es ce que il doit résidé d'abord en France si oui qu'elles sont les démarches et que doit il faire ? merci